



Damartex annonce le remboursement par anticipation de son Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 80 millions d'euros

Compte tenu de la bonne performance du Groupe et d'une trésorerie positive, Damartex annonce aujourd'hui le remboursement par anticipation de son Prêt Garanti par L'État (PGE) de 80 M€, mis en place en juillet dernier avec une maturité d'un an.

Pour faire face aux incertitudes générées par la crise sanitaire, Damartex a souscrit auprès de son pool bancaire un Prêt Garanti par l'Etat de 80 M€. Ce prêt était agrémenté d'une option d'extension pouvant aller jusqu'à cinq ans additionnels (juillet 2026).

Près d'un an après, fort du niveau de trésorerie générée grâce à la dynamique de l'activité, et du renforcement de ses fonds propres réalisé dans le cadre de l'augmentation de capital en octobre 2020 d'un montant de 33,9 M€, Damartex est en mesure de procéder, par anticipation, au remboursement de ce Prêt Garanti par l'Etat.

PROFIL

Le Groupe Damartex, l'un des principaux distributeurs européens pour seniors, a l'ambition de devenir le leader européen de la silver économie. Il regroupe trois pôles:

- «Fashion», Damart, Afibel, La Maison du Jersey, Xandres
- «Home & Lifestyle», 3 Pagen, Vitrine Magique, Coopers of Storford, Delaby
- «Healthcare», Sedagyl et Santéol

Le Groupe est présent principalement en Europe, notamment en France, en Grande Bretagne, en Belgique et en Allemagne.

www.damartex.com

CONTACTS

Damartex: Bruno Defache Tel: 03 20 11 45 30 bdefache@damartex.com **Shan**: Alexandre Daudin Tel: 01 44 50 51 76 alexandre.daudin@shan.fr

DAMARTEX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Tel: +33 (0) 20 99 44 00 - Fax: +33 (0)3 20 11 45 24 www.damartex.com